



### Qu'est ce que le PSC1?

**Le PSC 1**, "Prévention et Secours Civiques de niveau 1", est la formation de base aux premiers secours.

C'est une **formation courte** permettant **d'assimiler la conduite à tenir dans le cas d'un événement imprévu (accident, malaise...) pouvant mettre en danger la vie d'une personne.**

*Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés, la manière d'examiner la victime, les gestes à effectuer et l'appel des secours. Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience. Le stagiaire est également confronté à des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger, les cas concrets, qui lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises.*



### Durée et Certification

**La durée de la formation** est d'environ **7 heures** à l'issue de laquelle est délivrée un Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile. **Il n'y a pas d'examen.**



### Conditions et tarifs

Elle ne nécessite aucune connaissance particulière ou prérequis.

Son prix varie selon les associations de **30 à 90 €**

### Les Equivalences

Depuis le 1er août 2007, la formation de référence est le PSC 1 (remplace l'AFPS).

Voici la liste des diplômes admis en équivalence du PSC 1 :

- l'**AFPS**,
- le **PSE1** (remplace l'AFPCPSAM),
- le **BNS** n'existe plus depuis 1991, remplacé par l'AFPS,
- le **BNPS** n'existe plus depuis 1996,
- le **brevet de brancardier secouriste**,
- le **brevet de secouriste de la protection civile**,
- le **CSST (Attention son titulaire doit être à jour du recyclage).**

L'attestation délivrée lors de la journée d'appel à la défense n'est pas reconnue comme équivalente au PSC1

### Renseignements

Cette formation est délivrée par les associations agréées et organismes habilités par le Ministère de l'Intérieur et de la Santé :

<http://www.secourisme-pratique.com/pages/assoc/index.htm>